



BULLETIN D'IRRIGATION du 13 au 19 juin 2022

Aggravation de la sécheresse : les Monts du Lyonnais et le bassin versant du Gier passent en Alerte

Depuis le 24 mai, l'ensemble du département est classé en vigilance.

Depuis le 8 juin, si l'ensemble du département demeure en situation de vigilance, les **zones Gier et Monts du Lyonnais sont passées en situation d'alerte**.

En situation de **vigilance**, la limitation des usages de l'eau est à la discrétion de chaque usager.

En situation d'**alerte**, l'irrigation agricole est soumise à des restrictions en fonction des cultures concernées et des matériels utilisés (cf tableau ci-dessous). Ces limitations ne s'appliquent pas aux retenues de stockage ni au canal du Forez.

USAGES		ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE	
Usages agricoles	Irrigation des prairies de graminées	interdit de 10 h à 18 h	Interdit		
	Irrigation grandes cultures (y.c. cultures dérobées)	sans système d'irrigation localisée	interdit de 10 h à 18 h	Interdit de 8 h à 20 h	Interdit
		avec système d'irrigation localisée*	Autorisé		Interdit
	Irrigation pépinières et maraîchage	sans système d'irrigation localisée	interdit de 10 h à 18 h	Interdit sauf maraîchage de 20 h à 8 h	
		avec système d'irrigation localisée*	Autorisé		
Abreuvement des animaux	Autorisé				

Le prélèvement dans les cours d'eau (bief, pompage) ou dans les nappes pour le remplissage des plans d'eau est interdit.

Le détail des mesures de limitation et les communes concernées sont annexés à l'arrêté préfectoral et consultables sur le site Internet des services de l'État (<http://www.loire.gouv.fr/>) ou en mairie.

Ce bulletin a bénéficié de l'aide du Conseil Départemental et des équipements de sondes tensiométriques de la Fédération des Comités de Développement.

Contact : Didier GRIVOT
Chambre d'Agriculture de La Loire • Tél. 04 77 92 12 12



Loire
LE DÉPARTEMENT



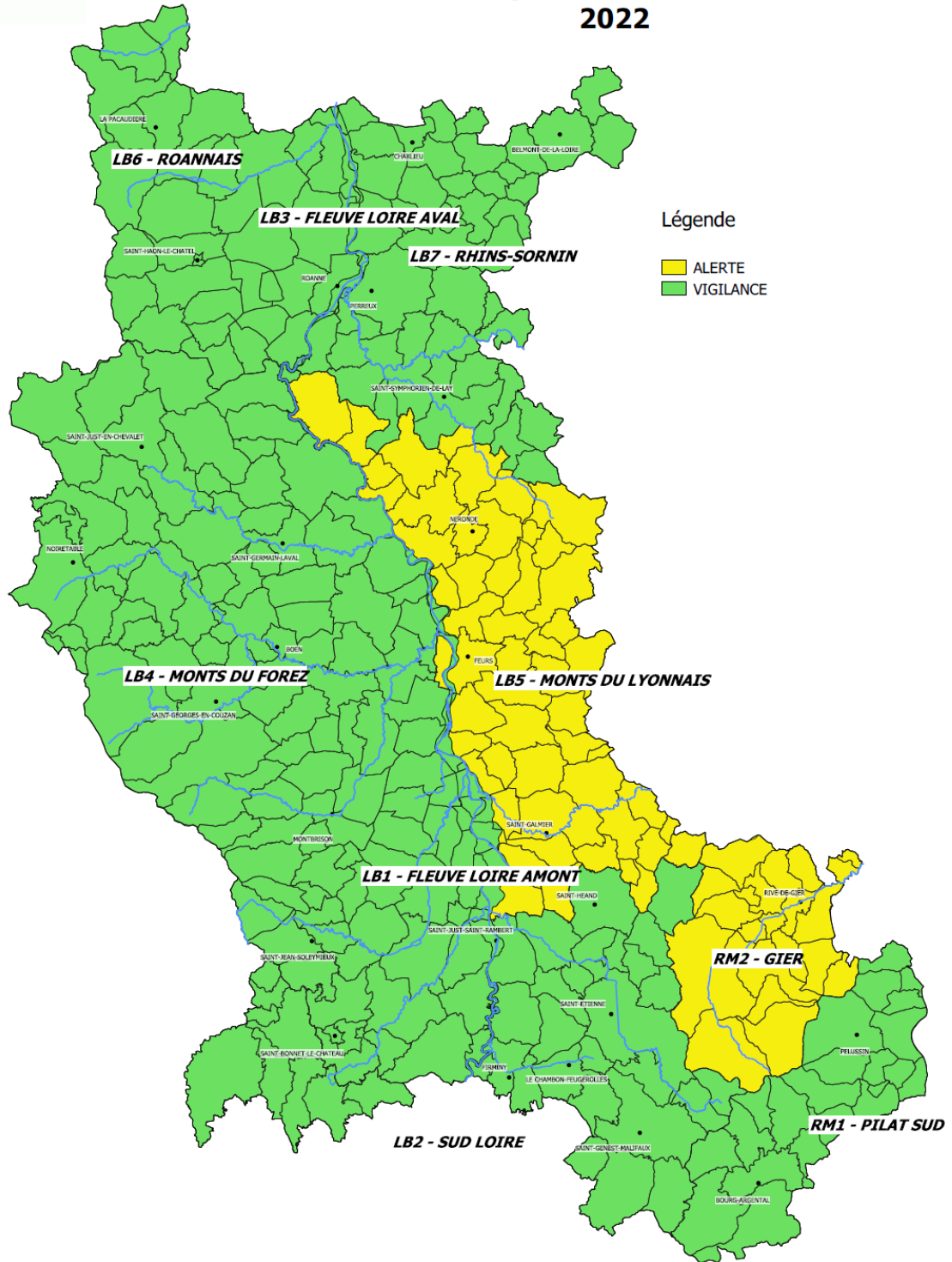
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»





PRÉFÈTE
DE LA LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe n°1 : Situation des différentes zones de suivi sécheresse du département de la Loire au 30 mai 2022



DDT42/S2E/BC
T:\SIG\Eau\Arrete_Secheresse\PROJET_QGIS
© IGN - BDCARTH0 © 2022

Document réalisé le 30/05/2022
Source des données : DDT42, DREAL

Ce bulletin a bénéficié de l'aide du Conseil Départemental et des équipements de sondes tensiométriques de la Fédération des Comités de Développement.

Contact : Didier GRIVOT
Chambre d'Agriculture de La Loire • Tél. 04 77 92 12 12



Loire
LE DÉPARTEMENT



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



ETP de la semaine dernière à Andrézieux Bouthéon

L'ETP de la semaine du 06/06/2022						au	12/06/2022	=	35.6 mm
06 juin	07 juin	08 juin	09 juin	10 juin	11 juin	12 juin			
4.3 mm	5.3 mm	4.0 mm	4.9 mm	5.0 mm	5.9 mm	6.2 mm			

Météo à venir (d'après le site Plein Champ)

Plaine du Forez - commune de Feurs

	<	Lun 13	Mar 14	Mer 15	Jeu 16	Ven 17
		12	10	16	16	15
Température max à 2 m (°C)	?	28	31	35	34	35
Précipitations (mm)	?	0	0	0	0	0
Précipitations max (mm)	?	0	0	0	0	0
Risque de précipitations (%)	?	9	3	4	4	4
Direction du vent à 10 m	?	N	E	SE	N	N
Vitesse du vent à 2 m (km/h)	?	7	4	6	6	6
Rafales max à 2 m (km/h)	?	28	28	22	25	25
Évapotranspiration (mm)	?	4,5	5,2	5,5	5,7	5,8



BESOINS EN EAU des cultures (du 13 au 19 juin)

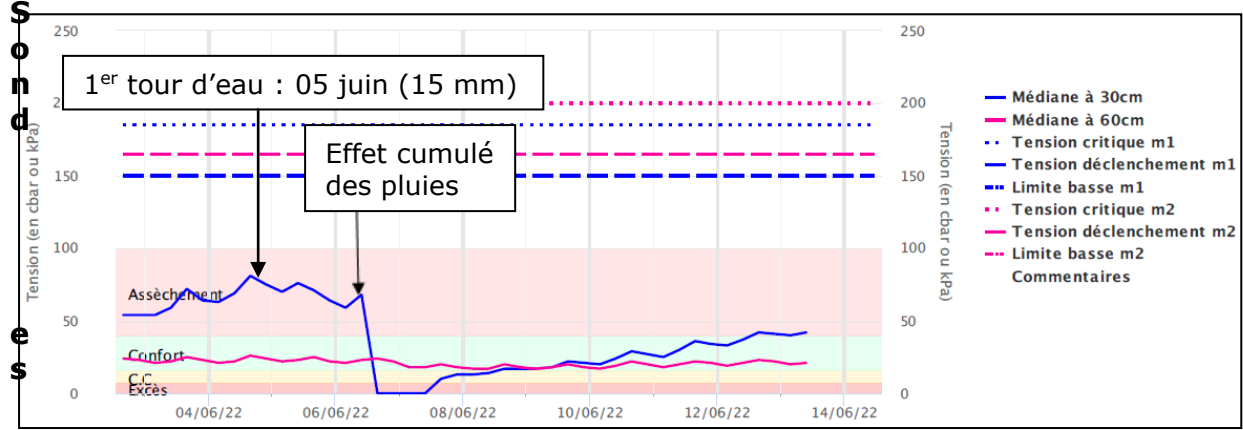
Pour les besoins en irrigation, intégrer l'état de la réserve en eau de votre sol et déduire les précipitations efficaces des valeurs ci dessous :

CULTURES	Stade végétatif	Besoins en eau des cultures (en mm)
LUZERNE	Tous stades	36
MAIS	Jusqu'à 8-9 feuilles	22
	De 8-9 à 10-12 feuilles	29
	De 10-12 feuilles à 1 mois après floraison	41
SORGHO	Début végétation	22
	Gonflement	25
SOJA	Jusqu'à début floraison	29
	De début à pleine floraison	40
TOURNESOL	De 5 paires de feuilles à début floraison	25
LAITUE	Début de croissance	18
	Grossissement des pommes	25
CAROTTE	Après levée	18
	Grossissement	25
POMME DE TERRE	Avant tubérisation	18
	Pendant tubérisation	40
	Prématurité	29
TOMATE	Plantation à floraison 3eme bouquet	14
	De 3ème bouquet à 10 % de fruits mûrs	29
HARICOT	Début croissance	29
	Début floraison	29
	Début récolte	36
FRAISIER	Début floraison	14
	Pleine floraison	25
	Grossissement du fruit	32
	Pendant récolte et après	29
FRAMBOISIER	Floraison	29
	Grossissement du fruit	32
	Récolte	36
ABRICOTIER	Durcissement du noyau à récolte	22
PECHER	Durcissement du noyau à Juin	25
CERISIER (Adulte)	Petit fruit à la récolte	18
	Après récolte	14
POMMIER POIRIER	Juin	18

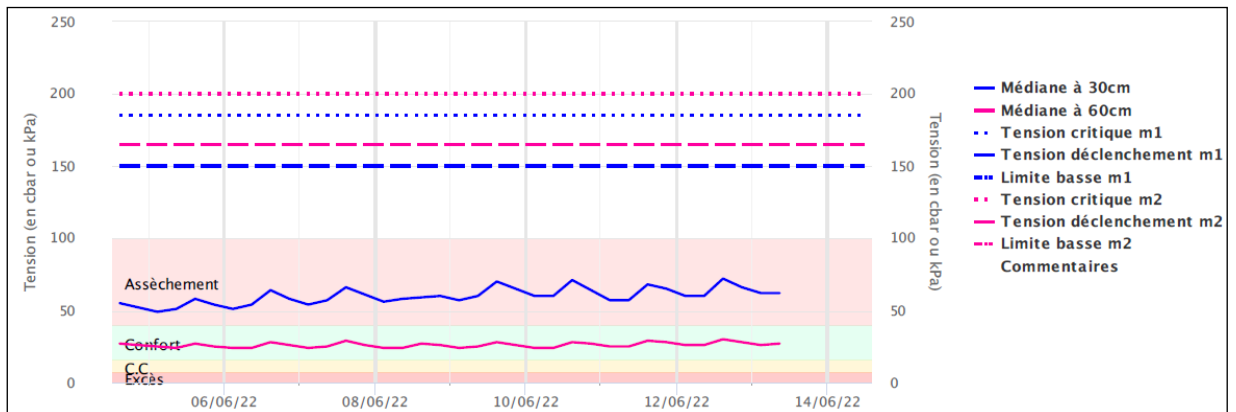


Informations transmises par les sondes tensiométriques...

...installées sur maïs en sols de « Varennes moyennes » – Feurs



...installées sur maïs en sols de « Chambons » – Feurs





Conduite à tenir pour l'IRRIGATION des maïs :

Les températures annoncées cette semaine seront supérieures aux normales, avec absence de précipitations. De plus, un épisode caniculaire est prévu entre mercredi et dimanche.

Irrigation des maïs :

Bien des maïs ont dépassés le seuil 10 à 12 feuilles, soit pour la semaine à venir, des besoins d'irrigation d'environ 6 mm/jour. Dans le cas d'irrigation à l'optimum et avec une Réserve Facilement Utilisable de 40 mm et en l'absence de pluies, il faudrait faire un apport d'eau tous les 7 jours. Sur des sols présentant une RFU de 25 mm, le tour d'eau serait de 4 jours.

En sols de Varennes, les sondes tensiométriques indiquent un assèchement rapide. Sur Chambons, on constate un assèchement de l'horizon racinaire qui reste progressif

INFORMATION : visite d'un pivot nouvellement installé au GAEC de la Corée

le **mardi 21 juin** de 9h30 à 12h chez la famille BONNET à « CHAMPS » - 3345 route de Montbrison 42600 MORNAND EN FOREZ.

M BONNET présentera son exploitation, ses motifs de choix de s'équiper d'un pivot. Le fournisseur et installateur du pivot sera également présent.

Didier GRIVOT de la Chambre d'Agriculture fera un focus sur les enjeux du moment liés à l'irrigation (**enjeux énergétiques, efficience de l'eau, charges de travail**) et les pistes d'actions.

Nous vous proposons, de vous transmettre directement sur votre messagerie internet, le présent bulletin d'irrigation. Dès le début de semaine, vous disposerez : des besoins en eau des cultures pour la semaine à venir, de préconisations techniques, d'informations réglementaires...

Pour cela, merci de transmettre votre adresse mail à :

didier.grivot@loire.chambagri.fr

Bulletin rédigé par Didier GRIVOT.

Ce bulletin a bénéficié de l'aide du Conseil Départemental et des équipements de sondes tensiométriques de la Fédération des Comités de Développement.

Contact : Didier GRIVOT
Chambre d'Agriculture de La Loire • Tél. 04 77 92 12 12



Loire
LE DÉPARTEMENT



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

